

ÉTAT D'EXÉCUTION DES 21 POINTS DU PROGRAMME DE WALID SADI

1

Un nouvel organigramme de l'administration de la FAF, un cadre de travail dynamique et moderne. Un management loin de la routine et des lenteurs, en mettant en avant la compétence et l'honnêteté.

Ce nouvel organigramme n'a pas encore vu le jour après une année de gestion, du moins il n'a à aucun moment été rendu public. Seul le poste non statutaire de chef de cabinet a été créé et attribué à Fouad Makhlouf. Quant au management ou le dynamisme, et selon plusieurs employés, les choses n'ont vraiment pas changé puisque la gestion administrative est restée sur les mêmes schémas d'avant, si on excepte la généralisation de l'arabe comme langue de communication et l'introduction de fiches volantes en papier accompagnant les courriers ou pour communiquer entre les différentes structures.

2

Numérisation, planification et suivi.

Le recours toujours au papier sur le plan administratif et autres, est un indicateur qui illustre que la numérisation promise par le président de la FAF n'a pas encore été concrétisée sur le terrain de la réalité. Le système FAF CONNECT, qui est la plateforme dédiée à la gestion des différents championnats en rapport avec les clubs, existait déjà auparavant, puisque lancé du temps de Kheireddine Zetchi. La seule nouveauté, le lancement de FAF LEGAL pour améliorer l'exercice des organes juridictionnels et faciliter aux parties prenantes pour saisir ces organes en ligne.

3

Enrichir les outils juridiques et le cadre légal et organisationnel, en faisant une évaluation pour cerner les manquements. La mise en conformité du cadre légal avec la loi de la République et celui de la FIFA.

Walid Sadi n'a toujours pas fait aboutir ce dossier, pourtant il en a fait la promesse. Entamé du temps de Kheireddine Zetchi, en novembre 2018, chahuté à plusieurs reprises du temps du ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi, le document a fait l'objet de nombreux amendements, durant les mandats de Charaf-Eddine Amara et Djahid Zefizef qui a été amené à adapter le texte avec les décrets exécutifs n°22-309 et n°22-310 du 12 septembre 2022, le premier modifiant et complétant le décret exécutif n°14-330 du 27 novembre 2014 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales ainsi que leurs statuts types (pages de 5 à 9), et le second modifiant et complétant le décret exécutif n°16-153 du 23 mai 2016 fixant les dispositions statutaires relatives aux dirigeants sportifs bénévoles élus (pages 9 et 10).

4

La prise en charge urgente de la situation financière de la FAF avec l'apport d'experts pour la création de ressources financières. Développer le volet commercialisation et investissement en s'appuyant sur des compétences pour la diversification des revenus afin de garantir des ressources financières pérennes.

Sur le plan financier, mis à part l'aide de l'Etat accordé par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'adresse des clubs et le contrat de partenariat avec le Groupe SERPORT, dossier initié par Djahid Zefizef, la FAF version Walid Sadi a conclu un seul contrat avec «Chery automobile» à travers la SARL Auto Leader Company jusqu'à 2027. Evidemment, la FAF n'a pas communiqué le montant de ce contrat, mais il semble se limiter à l'acquisition de quelques véhicules pour la FAF qui en fait la promotion par des spots à chaque stage de l'équipe nationale. En dehors de ça, les promesses d'attirer de nouveaux et grands sponsors pour la Fédération sont restées sans lendemain.

5

Baisser les charges de la FAF et les rendre plus adéquates avec la situation générale de l'instance.

Concernant ce chapitre, il n'y a aucun élément probant indiquant la baisse des charges ou le train de vie de la Fédération. Bien au contraire, les dépenses ont augmenté en rapport avec les événements organisés (tournois UNAF, assemblées générales, équipes nationales...), mais c'est surtout les travaux qu'a entrepris la FAF à l'hôtel du Stade à Bouaké, avant la CAN-2023 en Côte d'Ivoire, qui vont susciter interrogations et éventuellement un audit.

6

Engager des projets au CTN de Sidi-Moussa en urgence pour offrir les meilleures conditions de préparation pour l'équipe nationale.

Tous les travaux visant à mettre à niveau le Centre technique national de Sidi-Moussa ont été engagés et pratiquement finalisés lors des mandats des trois derniers présidents, Zetchi, Charaf-Eddine et Zefizef (on citera entre autres, la résidence des Verts, l'hôtel 64, rénovation de deux terrains, dont celui la sélection A, l'agrandissement de la salle de gym...).

Là également, on se demande : quels sont les nouveaux projets, mis à part les opérations routinières de nettoyage, de ravalement de façades, de peinture, de réfection des caniveaux, de taille des arbres... ?

7

La mobilisation de toutes les ressources humaines et les mettre à la disposition de l'équipe nationale pour atteindre les objectifs tracés.

Cela fait un bon moment que l'équipe nationale est prise en charge dans de meilleures conditions, y compris la sélection A' lorsqu'elle était mise sur pied pour le CHAN et les autres jeunes catégories ainsi que les féminines.

Là aussi, aucun fait notable n'est à signaler, si ce n'est les difficultés que rencontrent les sélections des jeunes catégories pour s'équiper, car le problème de dotation est resté pratiquement le même. Quant à la ressource humaine mobilisée, elle reste dans les mêmes proportions et avec pratiquement le même personnel, hormis le nouveau staff technique.

8

Soutenir les jeunes sélections pour qu'elles reviennent au premier plan et la participation aux prochains rendez-vous.

Concernant les jeunes catégories, il faudra attendre le mois de novembre prochain pour faire une évaluation réelle, après les tournois qualificatifs des U-17 et des U-20 pour leurs CAN respectives, le premier au Maroc et le second en Tunisie.

Par contre, les U-20 féminines, lors des éliminatoires de la Coupe du monde, ont encaissé huit buts aller-retour ; leurs homologues garçons U-17 ont perdu le tournoi UNAF en Algérie et subi récemment trois défaites (en encaissant 12 buts), alors que les U-20 n'ont pas fait mieux au tournoi UNAF, organisé à Tunis.

La DTN a, par ailleurs, organisé une série de plateaux dans le cadre d'une large opération appelée « Khodor El-Moustaqbal » pour constituer une sélection ... U-17, déjà mise en place au préalable, et sans la présence de son sélectionneur, Aziz Lahoussine, lors de la phase finale à Oran, en juillet dernier.

9

Plein soutien au football féminin et accompagnement à la sélection féminine pour réaliser les meilleurs résultats possibles.

Après le report de la CAN féminine à l'année prochaine (2025), la sélection nationale ne fait de stages de préparation que quand elle peut ! Les protégées de Farid Benstiti, dont les prérogatives ont été réduites à la seule sélection A alors qu'il était en charge du foot féminin, sont, en tous les cas, toujours moins loties que leurs homologues garçons.

Par ailleurs, l'équipe du CF Akbou n'a pas réussi à se qualifier à la phase finale de la Ligue des Champions, malgré le fait que le tournoi soit organisé en Algérie. La DTN, pour sa part, s'est contentée de deux séminaires de formation sur le foot féminin (femme manager, foot scolaire...) en août 2024 et une collaboration avec la Fédération norvégienne de football.

10

Développement du football scolaire et universitaire, et la création d'une sélection universitaire en collaboration avec les parties concernées.

La première décision prise par la Fédération de Walid Sadi est de faire l'impasse sur le Championnat d'Afrique scolaire 2024.

L'édition de 2025 a débuté pour sa phase nationale, mais la FAF n'a toujours pas communiqué si elle participe ou non, sachant que le tournoi UNAF qualificatif pour la phase finale est prévu pour le mois de décembre, en Egypte. Quant au projet de la création d'une sélection universitaire, cela reste un vœu pieux comme bon nombre d'autres projets, ayant fait l'objet d'effets d'annonce.

11

Réorganisations de la DTN à travers le recours aux compétences nationales, même de l'étranger et tracer une feuille de route qui permet aux différentes sélections de se préparer pour les prochains rendez-vous.

S'il y a vraiment une structure qui a fait l'objet d'une cassure, c'est bien la DTN, le cœur du moteur d'une Fédération. Installée déjà dans une instabilité chronique depuis une dizaine d'années, Sadi a, dès son arrivée, mis fin aux fonctions de Mustapha Biskri pour désigner à sa place Ameur Mansoul, ex-CES au MJS. Depuis son installation, en octobre 2023, il a fallu attendre la fin janvier 2024 pour que le nouveau DTN présente un semblant de programme dont il faudra encore attendre pour évaluer sa portée et ses résultats.

Quant au renforcement attendu, la DTN est toujours amoindrie en compétence. On notera la mise en place du Collège technique en décembre 2023, une obligation réglementaire, et la désignation de Rabah Saädane comme coordinateur entre ce Collège et la DTN. Combien de fois s'est-il réuni avec ses deux structures ?

Pour ce qui est de la structure qui s'est occupée par le passé des joueurs évoluant à l'étranger (FAF Radar), elle a été tout simplement supprimée et remplacée par une personne, qu'on dit proche du président Walid Sadi, connue pour être un prospecteur et un peu plus...

12

Le retour à la formation décentralisée à travers l'ensemble du territoire national avec la nomination de directeurs techniques régionaux compétents avec comme principale mission le tri des jeunes talents devant intégrer les sélections sans exclusion.

S'il y a vraiment un mot qui donne de l'urticaire à la FAF, c'est bien la « formation ». Et encore moins une formation décentralisée. La formation appartient exclusivement au club selon le paradigme complètement lunaire de la FAF. L'autre mot banni, est celui d'académie.

Pour ce qui est de la désignation des directeurs techniques régionaux, rien n'a été mené à ce jour. Tous les plateaux réalisés, depuis la venue de Walid Sadi, l'ont été avec les directeurs toujours en place et selon un schéma déjà usité.

13

Développement Futsal et augmentation des licences pour une sélection compétitive et forte.

Le Futsal ne bénéficie toujours pas d'un intérêt particulier de la part de la FAF par rapport aux attentes, aux besoins et aux promesses affichées. C'est sous le règne de Walid Sadi que la sélection nationale a été éliminée de la CAN-2024 face à la Libye, une sélection qui, actuellement, participe à la Coupe du monde qui se tient au Kazakhstan.

Le championnat et les clubs ne bénéficient d'aucune aide particulière, d'où la dissolution de l'équipe Futsal du Paradou AC, pourtant double champion (2023 et 2024) et premier club professionnel à avoir lancé cette discipline.

14

Mettre les bases du Beach-soccer pour développer l'activité et mettre en place une équipe nationale compétitive dans les villes côtières.

Cette discipline s'est limitée à l'organisation de quelques activités durant l'été 2024 sur des plages du littoral, mais sans une véritable base de réflexion, de développement ou d'organisation.

Ces activités ont servi à meubler et enjoliver un spot sur le bilan d'un an de Walid Sadi à la tête de la FAF. Le Beach-soccer attendra son tour, lui aussi !

15

Mettre à jour une cellule permanente pour le suivi de tous les jeunes joueurs algériens à l'étranger pour bénéficier des compétences algériennes en dehors de l'Algérie.

Ce sujet a été déjà abordé dans le chapitre consacré à la DTN. Aucune cellule n'a été mise en place en ce sens, et un seul individu, Mohcen Himour, connu pour être un « dénicheur » de talents est chargé d'une telle mission qui devrait être l'apanage d'une véritable équipe professionnelle et de compétences.

16

L'organisation de rencontres des acteurs du football professionnel et du monde amateur pour comprendre et prendre en charge les différents problèmes.

Ce point est très confus, et on ne peut comprendre quelles sont les relations de traiter deux problématiques différentes : celle du professionnalisme et celle du football amateur. Toujours est-il que le dossier du professionnalisme et des clubs de l'élite est resté sans suite à ce jour. Le travail mené par une Commission mixte MJS-FAF est toujours dans un tiroir quelque part. Les promesses de Walid Sadi faites aux clubs mal nantis, de les aider à avoir des entreprises ou bénéficier à la limite de sponsors ou d'aides, est restée aussi sans suite.

17

Ouverture d'un débat global et urgent / total avec les responsables de clubs pour l'évaluation du professionnalisme.

Une autre promesse jamais concrétisée. Mis à part deux réunions avec les représentants des clubs professionnels, Sadi n'a jamais donné l'impression de vraiment s'impliquer dans ce dossier, bottant à chaque fois en touche, en affirmant que ce dernier est sur le bureau du gouvernement.

18

Encouragement du football féminin, notamment auprès des clubs professionnels pour la création de sections féminines comme l'exige la réglementation pour l'obtention de la licence continentale.

Une seule question à poser : quels sont les clubs qui ont créé des sections féminines jusqu'à ce jour, surtout durant les douze mois de Walid Sadi ? On attendra le bilan pour en débattre.

19

Développement du corps arbitral et amélioration des manquements, en offrant aux arbitres les meilleures dispositions. Augmentation des stages et des formations. Transparence, fair-play et la mise à l'écart des corrompus.

L'arbitrage n'a fait, de l'avis de tous les observateurs et des spécialistes, aucune avancée notable durant la saison écoulée. Bien au contraire, les erreurs arbitrales ont déçu et les scandales avec, ce qui a amené la Commission fédérale d'arbitrage à procéder à plusieurs suspensions et mises au frigo d'arbitres, avant de lever les sanctions pour certains. L'introduction à de la VAR, un projet qui date de l'ère Djahid Zefizef, a été mise en place au forceps par l'équipe de Sadi. Ce n'est d'ailleurs pas une prouesse, puisque l'Algérie est déjà en retard par rapport à cette technologie, où même la Mauritanie s'est mise à l'heure de l'assistance vidéo à l'arbitrage.

Après le lancement d'un appel d'offre national et international, puis l'annonce de l'acquisition de matériels (VAN équipés) y compris avec l'aide du Forward de la FIFA, il n'en fut finalement rien et la FAF a dû recourir à une prestation de service avec la société Media Luso, une filiale portugaise du géant espagnol, Mediapro. La disposition de deux Mobivan avec seulement six caméras pour les 240 matchs de championnat. Bien qu'à minima, la VAR est une réalité qui risque de poser plus de problèmes qu'elle n'est censée résoudre, particulièrement en fin de championnat.

20

Le règlement des litiges financiers des équipes au niveau de la CNRL, sans pour autant effacer les dettes.

La première mesure prise par le Bureau fédéral, version Walid Sadi, c'est celle de prêter de l'argent aux clubs afin qu'ils s'acquittent de leurs dettes auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) et démarrent la saison sans remous. A ce jour, on ne connaît pas le bilan de cette opération « d'aide sociale », notamment à des clubs dits professionnels. Quels montants ont été affectés ? Quels sont les clubs bénéficiaires ? Quels sont les clubs qui ont honoré leurs engagements vis-à-vis des joueurs et de la FAF pour le remboursement des prêts, etc. ? Tout comme elle n'a pas proposé de plan pour éviter de recourir une nouvelle fois à l'argent de l'Etat pour combler des déficits créés par une gestion irresponsable.

Par contre, la structure devait remettre sur selle la Fédération, à savoir la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) des clubs professionnels, fait partie du package des promesses non tenues.

21

Décentralisation de la gestion, donner plus de responsabilité aux présidents des Ligues et les associer à la prise de décision et à la gestion.

Jusqu'ici, les présidents de Ligues ont plutôt fait l'objet soit de limogeage, ou bien de sanctions, voire de menaces et de directives pour quitter leurs fauteuils. On est bien loin de la décentralisation, alors que les textes régissant les Ligues sont connus et précis à ce sujet. Trois Ligues majeures (LFP, LNFA, LRFO) sont toujours gérées par des directeurs. Quant au fait d'associer les présidents des Ligues à la prise de décision (lesquelles ?).